



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Iraq

Question écrite n° 39595

## Texte de la question

M. François Loncle interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la dégradation de la situation sécuritaire en Irak. Ce pays replonge dans le chaos sanglant dans lequel il avait sombré entre 2005 et 2008. Il est secoué depuis un an par une vague de violences qui ne cesse de s'amplifier. Outre un conflit confessionnel entre chiïtes et sunnites, il subit les attaques et les attentats perpétrés par des groupes terroristes affiliés à Al-Qaida qui visent des marchés, des mosquées, des stades et même des cortèges funèbres. Chaque jour, des victimes sont à déplorer. Une fois, c'est un kamikaze qui fait exploser une bombe lors de funérailles, tuant 26 personnes ; une autre fois, deux engins explosifs fauchent une trentaine de fidèles. Un seuil tragique est franchi le 30 septembre 2013 quand 12 voitures piégées ont explosé dans différents quartiers de Bagdad, faisant une cinquantaine de victimes. Depuis le début de l'année, près de 5 000 Irakiens ont perdu la vie dans des attentats. Et cette tendance s'accélère depuis cet été, puisque le nombre de victimes se situe, désormais, à 1 000 personnes par mois. Ce regain de violence entraîne un nouvel exode qui s'ajoute aux centaines de milliers d'Irakiens qui ont déjà, depuis une décennie, fui leurs foyers. Dix ans après l'invasion américaine et le renversement de Saddam Hussein, l'Irak reste un foyer de forte tension et de grande instabilité, d'autant plus que la spirale de violences s'accompagne d'une paralysie politique, d'une corruption endémique et d'un État défaillant. Il lui demande de lui exposer les principaux axes et objectifs de la diplomatie française à l'égard de l'Irak. Il aimerait aussi savoir si une position commune a été élaborée avec nos partenaires européens et américains. Il voudrait, enfin, savoir si la France est intervenue auprès du gouvernement irakien pour que cessent les multiples violations des droits de l'Homme et que les prochaines élections législatives, prévues en 2014, puissent se dérouler dans un climat plus serein.

## Texte de la réponse

La France soutient l'Irak dans son processus de stabilisation et de reconstruction. Elle souhaite voir l'Irak émerger comme un pays démocratique et prospère, respectueux des droits de l'Homme et débarrassé de la violence. Dans ce cadre, la France entretient un dialogue politique régulier avec les autorités irakiennes et fait valoir l'importance pour l'Irak de s'engager sur la voie d'un partenariat national, incluant toutes les communautés, seul à même d'apporter une véritable stabilité et de répondre au défi de la violence. L'attachement de la France aux échéances électorales, gage d'enracinement de la démocratie, et au respect des droits de l'Homme y est régulièrement rappelé. La France souhaite aussi participer à la reconstruction économique du pays. La visite de la ministre du commerce extérieur les 9 et 10 octobre derniers à Bagdad a ainsi été l'occasion de mettre en avant le savoir-faire des entreprises françaises qui se sont réengagées significativement en Irak et sont actives dans plusieurs secteurs clé (adduction d'eau, fourniture d'électricité, énergie, transports, BTP, ...). Enfin, la France a développé plusieurs actions de coopération pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique et à la consolidation de l'Etat de droit, dans les domaines de la sécurité intérieure, de la justice et de la formation des cadres à tous les niveaux de l'appareil public et des collectivités locales. Cette politique s'inscrit dans le cadre de celle menée par l'Union européenne pour qui le redressement de l'Irak constitue également une priorité. L'UE et l'Irak ont signé en mai 2012 un accord de

partenariat et de coopération qui institue un dialogue politique structuré et régulier, prévoit une coopération pour promouvoir et protéger effectivement les droits de l'Homme en Irak et ouvre la voie vers un approfondissement des relations dans des domaines spécifiques, tels que le commerce et l'énergie. Les conclusions du conseil Affaires étrangères du 22 avril 2013 ont rappelé cet engagement européen à développer un partenariat de long terme avec l'Irak, tout en exprimant de fortes inquiétudes face à la détérioration de la situation politique, sécuritaire et en matière de droits de l'Homme. C'est ce dialogue exigeant que la France, avec ses partenaires européens, continuera de poursuivre avec l'Irak..

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39595

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 octobre 2013](#), page 10420

**Réponse publiée au JO le :** [12 novembre 2013](#), page 11801